

# LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES ANESTHÉSIOLOGISTES

# ÉNONCÉ DE PRINCIPE



## Écologisation des salles d'opération : énoncé de principe de la SCA sur la réduction des émissions nocives, des déchets et des coûts

Décembre 2024

### Contexte

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, les changements climatiques causés par les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine constituent l'une des plus grandes menaces pour la santé mondiale au 21<sup>e</sup> siècle. Les soins de santé contribuent de façon importante à cette crise planétaire, et la Société canadienne des anesthésiologistes (SCA) croit fermement que tous les efforts doivent être mis en œuvre pour réduire leur impact environnemental tout en améliorant la qualité des soins. La SCA a déterminé des domaines clés auxquels apporter des changements susceptibles de permettre des améliorations directes en matière de réduction des émissions nocives et des déchets.

### Utilisation du desflurane

Les gaz médicaux volatils utilisés pour anesthésier les patients sont libérés directement dans l'atmosphère (libérés par les appareils d'anesthésie et expirés par les patients). Ces gaz contribuent à l'effet de serre. De nombreuses données probantes indiquent que le desflurane a un impact négatif beaucoup plus important sur l'environnement que le sévoflurane (un autre gaz anesthésique plus couramment utilisé). En effet, il demeure dans l'atmosphère pendant 14 ans, comparativement à 1,4 an pour le sévoflurane, et n'offre que peu ou pas d'avantages cliniques justifiés. De plus, le desflurane est associé à des coûts accrus pour le système de santé, sans optimisation des ressources dépensées.

### Utilisation de l'oxyde nitreux

L'oxyde nitreux est un gaz médical utilisé à différentes fins, y compris pour l'anesthésie, la sédation et le soulagement de la douleur (p. ex., pour les femmes en travail). Avec l'arrivée de gaz volatils à plus courte durée d'action, son utilité en anesthésie générale est devenue plus limitée. Il est cependant encore utilisé dans d'autres milieux disposant d'un nombre plus limité de solutions de rechange. L'oxyde nitreux contribue non seulement à l'effet de serre, mais aussi directement à la destruction de la couche d'ozone et demeure dans l'atmosphère pendant environ 114 ans.

En outre, plusieurs études indépendantes ont démontré une fuite considérable d'oxyde nitreux à partir des conduites des hôpitaux (dans de nombreux cas, plus de 80 % du gaz acheté) directement dans l'environnement, avant même son utilisation clinique. Ces fuites importantes entraînent des conséquences négatives considérables sur l'environnement ainsi que des coûts injustifiés pour les hôpitaux.

### **Utilisation de produits médicaux jetables**

Chaque jour, un large éventail de fournitures médicales sont utilisées en anesthésie. Certaines de ces fournitures sont offertes depuis plusieurs décennies sous une forme réutilisable. Au cours des dernières années, malgré l'innocuité démontrée de ces fournitures, de plus en plus d'entreprises choisissent de ne fabriquer que des produits jetables à usage unique. Ces décisions ont entraîné une augmentation significative et inutile des déchets plastiques, limité les options pour des décisions d'achat écologiquement viables et fait augmenter les coûts en santé.

### **Élimination des déchets des salles d'opération**

La salle d'opération est une source de production considérable de déchets. À l'heure actuelle, des méthodes inadéquates d'élimination des déchets pharmaceutiques (déchets jetés dans les poubelles ordinaires ou les éviers plutôt qu'incinérés) se traduisent par une contamination environnementale et des effets négatifs sur les organismes vivants. En revanche, les déchets non pharmaceutiques sont jetés dans des conteneurs à déchets pharmaceutiques et sont inutilement incinérés, libérant ainsi des émanations chimiques toxiques dans l'environnement. On constate actuellement un manque de réglementation ou de lois pour freiner ces façons de faire néfastes.

### **Recommandations de la SCA**

La SCA est d'avis qu'il faut agir à tous les niveaux (tant sur le plan individuel que national) pour réduire l'impact des soins d'anesthésie sur l'environnement. Nous recommandons fortement l'adoption des mesures suivantes pour lutter contre notre crise climatique :

### **Pour les départements et les fournisseurs individuels de soins d'anesthésie**

La SCA exhorte les départements d'anesthésie à jouer un rôle actif dans leurs établissements afin de promouvoir les pratiques de soins aux patients les plus respectueuses de l'environnement. Certaines recommandations propres à l'anesthésie incluent, sans nécessairement s'y limiter, les suivantes :

- Lorsqu'ils utilisent des gaz volatils, les fournisseurs individuels doivent éviter le desflurane (en raison de son impact environnemental et de son coût élevé et de l'absence d'avantages pour les patients).
- La consommation d'agents volatils doit toujours être réduite au minimum en utilisant les débits de gaz frais les plus bas possible, de préférence en recourant à un contrôle automatisé du gaz en fin d'expiration (pour réduire à la fois les émissions de gaz et les coûts).
- Il faut éliminer ou réduire au minimum l'utilisation de l'oxyde nitreux dans la mesure du possible en fonction des ressources locales, de l'emplacement et du contexte clinique. S'il n'existe aucune solution de rechange viable et que l'utilisation de l'oxyde nitreux demeure nécessaire dans certains secteurs, les conduites centrales d'oxyde nitreux devraient être remplacées par des cylindres portatifs de type E.
- Lorsque de l'équipement réutilisable est disponible, il faut prioriser son utilisation par rapport aux articles à usage unique (tout en s'assurant de recourir aux mesures adéquates de contrôle des infections).
- Il faut adopter des façons de faire visant à réduire au minimum les déchets pharmaceutiques.
- Une participation active aux initiatives de gestion des déchets hospitaliers est recommandée pour garantir l'adoption et le respect de pratiques plus durables.
- Aucun effort ne devrait être ménagé pour réduire au minimum le gaspillage des ressources consommables et de l'énergie, ainsi que pour recycler le matériel approprié lorsque cela est possible.

### **Pour les établissements de soins de santé**

Pour participer aux efforts de représentation des départements d'anesthésie, les établissements de soins de santé devraient :

- Établir des comités multidisciplinaires sur la durabilité et leur donner les moyens de diriger des initiatives vertes.
- Éliminer le desflurane de la liste des médicaments de l'hôpital.
- Mettre hors service les conduites d'oxyde nitreux (à la suite de consultations avec les parties prenantes).
- Éliminer les conduites d'oxyde nitreux des plans de construction de nouveaux hôpitaux.
- Mettre en place une politique claire sur la gestion durable des déchets (pharmaceutiques et non pharmaceutiques), faire en sorte que les conteneurs à déchets appropriés soient facilement accessibles pour les membres du personnel et que les pratiques de gestion des déchets fassent régulièrement l'objet de vérifications.
- Favoriser des décisions d'approvisionnement qui accordent la priorité à des options durables (p. ex., produits réutilisables plutôt qu'à usage unique).

- Mettre en œuvre des programmes efficaces de recyclage.

### **Pour les services et organismes d'approvisionnement**

Les organismes de tous les niveaux (p. ex., hospitalier, régional, provincial) sont invités à tenir compte de l'impact environnemental de toutes leurs décisions d'approvisionnement.

Recommandations particulières :

- Mettre à jour des outils d'évaluation de produits de soins de santé, en tenant compte de la durabilité en tant qu'élément majeur.
- Établir des politiques d'approvisionnement qui accordent la priorité aux produits réutilisables dans la mesure du possible.
- Tirer profit de son pouvoir d'achat pour inciter les fabricants à créer des gammes de produits plus écologiques (p. ex., offrir des produits réutilisables).

### **Pour les gouvernements fédéral et provinciaux et les organismes de normalisation**

La SCA encourage à tenir compte de ce qui suit :

- Adopter de nouveaux règlements fédéraux visant à interdire l'utilisation du desflurane au Canada, à mettre hors service les systèmes de conduites d'oxyde nitreux (qui limitent l'utilisation de cylindres portatifs) et à éliminer les conduites d'oxyde nitreux dans les hôpitaux neufs.
- Offrir un soutien aux recherches ou initiatives visant à étudier ou à mettre en œuvre plus de façons de faire durables dans le domaine des soins de santé.
- Mettre en place des incitatifs (financiers ou autres) pour les industries des soins de santé afin qu'elles mettent au point plus de produits durables.
- Élaborer des lois ou règlements particuliers concernant la gestion durable des déchets dans les établissements de soins de santé.

Des renseignements complémentaires et référencés sont fournis dans le document d'accompagnement : **CAS Background Paper for the CAS Position Statement on reducing harmful emissions, waste and costs (en anglais).**

Approuvé par la Société d'anesthésie pédiatrique canadienne.

